

**Conseil de l'UFR de Physique**  
**Procès-verbal de la séance du 5 juin 2008**

**Membres élus présents :**

Rang A : A. Brahic, Y. Charon, T. Coudreau, A. Derode, J.-P. Gazeau, S. Hénon.

Rang B : B. Andreotti, M. Cazayous, S. Charnoz, A. Tonazzo.

IATOS : E. Colnot, F-O. Lacaille.

Etudiants : N. Daci, L. Veissier, G. Frasca.

**Membres élus ayant donné procuration :** S. Chaty, Q. Glorieux.

**Membres extérieurs :** F. Mathiot.

**Invités permanents :** A. Asnacios, V. Berger, Y. Giraud-Héraud.

**Invités à titre exceptionnel :** T. Patzak (point 1 de l'ordre du jour), D. Lederer, S. Villain et A. Sacuto (point 2 de l'ordre du jour)

Le quorum étant atteint, la séance débute à 8h45. Jean-Pierre Gazeau est désigné président de séance, Arnaud Derode secrétaire de séance.

**1) Fléchage des postes pour 2009/2010**

**1.1. Demandes de postes de professeur des universités**

Alessandra Tonazzo quitte la salle pour tous les débats relatifs à ce point de l'ordre du jour.

Thomas Patzak, pour le conseil scientifique, et Jean-Pierre Gazeau, pour la « commission des sages » présentent le résultat de leurs travaux.

La commission des sages s'est réunie le 29 mai 2008. Tout en ayant examiné avec attention les dossiers des 11 candidats maîtres de conférences, elle a choisi de ne considérer pour un fléchage éventuel que les candidats habilités à diriger des recherches et qualifiés par le CNU. Ses critères essentiels ont été l'excellence dans le domaine de la recherche (autonomie, créativité, leadership, reconnaissance internationale, responsabilités scientifiques, qualité et maturité des projets de recherche), dans l'encadrement des doctorants, dans l'enseignement, dans la participation à la vie collective de l'UFR. Sur ces quatre points, la commission a unanimement estimé que deux candidats se détachaient très nettement : Alessandra Tonazzo et Stéphane Corbel. Après en avoir longuement débattu, la commission n'a pas souhaité classer ces deux candidats, dont l'excellence a été unanimement reconnue.

Le conseil scientifique, pour sa part, a examiné 8 demandes de postes de professeur émanant des commissions de spécialistes, pour certaines émises explicitement au titre de la politique de « promotion interne ». Il n'a classé que les demandes ne relevant pas de la « commission des sages ». Le classement fourni par le conseil scientifique est le suivant : 1) LOA, « Ondes en milieux complexes et applications », porté par la CSE 60/62 2) MSC, « Mécanique physique et physique non-linéaire », porté par la CSE 60/62.

Le conseil d'UFR, après avoir écouté les résultats des délibérations de la commission des sages, du conseil scientifique et questionné leurs représentants, se prononce en faveur du classement suivant :

1<sup>er</sup> ex-aequo : « **Physique des neutrinos** » (APC) et « **Astrophysique multi-échelles** » (AIM)

3<sup>ème</sup> : « **Ondes en milieux complexes et applications** » (LOA)

D'un point de vue administratif, les demandes de postes devront être saisies dans un certain ordre. Pour déterminer cet ordre, il est procédé à un tirage au sort entre les ex-aequo, dont le résultat est favorable au poste fléché pour AIM. Conformément à l'avis de la commission des sages et du conseil d'UFR, le directeur s'engage à défendre, lors de la présentation des demandes, les deux postes classés premiers ex-aequo sur un strict pied d'égalité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## **1.2. Demandes de postes de maître de conférences**

Le conseil scientifique a examiné 18 demandes de postes transmises par les commissions de spécialistes. Thomas Patzak présente les conclusions du conseil scientifique, et répond aux questions des membres du conseil d'UFR.

Le conseil d'UFR approuve le classement établi par le conseil scientifique, et décide en conséquence de demander 8 postes de maître de conférences ainsi fléchés :

- 1) MPQ, « Microscopie électronique quantitative »**  
contact : Christian Ricolleau
- 2) APC, « Astronomie grand champ »**  
contact : Jim Bartlett
- 3) LPS, « Hydrodynamique et mouillage »**  
contact : Etienne Rolley
- 4) LPN « Dynamique des lasers et nanomécanique »**  
contact : Jean-Yves Marzin
- 5) GEPI, « Evolution et formation des galaxies »**  
contact : Simona Mei
- 6) PMMH, « Mécanique physique, matière molle et élasticité »**  
contact : J. Wesfreid
- 7) AIM « Simulation numérique multi-échelle »**  
contact : Isabelle Grenier et Pierre Olivier Lagage
- 8) LUTH, « Cosmologie et énergie noire »**  
contact : J-M Alimi, P-S Corasaniti

Le conseil d'UFR rappelle aux demandeurs de ces postes qu'il leur revient d'en assurer la publicité la plus large. Pour chaque poste demandé, le conseil d'UFR tient à ce que le vivier de recrutement soit largement fourni. Une évaluation sera menée lors de la campagne de recrutement, et servira d'indicateur pour des demandes futures.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## **2) Audition de Denis Lederer**

Notre collègue D. Lederer a demandé à être entendu par le conseil d'UFR à propos de son service d'enseignement pour l'année 2008/2009, dernière année universitaire avant son départ en retraite. Après avoir écouté ses arguments et examiné tous les aspects de sa situation, le conseil d'UFR reconduit Denis Lederer dans ses fonctions de responsable d'un enseignement de mathématiques à distance pour les étudiants de SNV, et lui propose en sus d'assurer au cours de l'année universitaire 2008/09 12 heures de soutien auprès des étudiants demandeurs, sous forme de permanences réalisées en binôme avec un autre enseignant de l'UFR de Physique. J-P Gazeau, B. Andreotti, A. Brahic et S. Charnoz se proposent pour ce travail en binôme.

## **3) Questions diverses**

- Le PV de la séance du 24 mai 2008 est approuvé à l'unanimité
- Il est décidé que la constitution des futurs « comités d'experts » ainsi que la question des locaux seront abordées lors du conseil du 3 juillet 2008. Lors de ce même conseil seront nommés les deux membres du CUFR invités permanents au conseil scientifique.
- Un groupe de travail constitué d'Arnaud Derode, Maximilien Cazayous, B. Andreotti et Sylvie Hénon est chargé de finaliser le projet de règlement intérieur, en coordination avec la direction, la responsable administrative et les présidents des conseils consultatifs. Le projet sera présenté au conseil d'UFR lors d'une séance extraordinaire, probablement le 10 juillet.

La séance est levée à 11h30.